



FESTIVAL DE CINEMA ADAPTATIONS

CHOLET du 27 mars au 5 avril 2020 - 8^e éd.

<http://www.adaptations-festival.com/>

COMPÉTITION de longs-métrages : adaptations d'œuvres littéraires

> **Date limite d'inscription** : mardi 11 février 2020

Association AUX FILMS DE LA MOINE
Cinéma CINEMOVIDA
CC « Les Arcades Rougé »
30 rue bretonnaise
49 300 CHOLET, FRANCE

Contact festival :
Jérémy Cacheux, directeur artistique
jeremy.cacheux@live.fr
port. : (00 33) 06 83 36 09 57

RÈGLEMENT

Date et lieu

La compétition de longs-métrages du 8^e Festival **Adaptations** se déroulera au cinéma CINEMOVIDA de Cholet du vendredi 27 mars au dimanche 5 avril 2020.

Conditions de participation

Le festival est ouvert à tous les réalisateurs, producteurs et distributeurs de longs-métrages, sous réserve de l'acceptation des termes du présent règlement par les ayants-droits.

La diffusion des films sélectionnés lors du festival se déroulera **sur support DCP uniquement**.

Inscriptions

La participation est gratuite.

Les fiches d'inscription doivent être dûment remplies, signées et envoyées avant le mardi 11 février 2020. **Elles doivent être accompagnées impérativement d'un support de visionnage DVD, Blu-Ray, fichier numérique sur clé USB, lien à télécharger ou lien de visionnage en ligne, d'une fiche technique et d'une courte bio-filmographie du réalisateur.**

Fiche et support destinés au comité de sélection sont à envoyer uniquement à l'adresse suivante :
Jérémy Cacheux, 1 Carré des toiles, Appartement 101, 49 300 CHOLET, FRANCE.

Tout colis réceptionné en port dû sera refusé.

Ou par mail à : jeremy.cacheux@live.fr

Critères de sélection

Les films candidats à la compétition devront être adaptés d'œuvres littéraires : roman, nouvelle, bande dessinée, roman graphique, album jeunesse, etc.

Les films doivent durer plus de 60 minutes.

Il peut s'agir indifféremment de films en prise de vue réelle ou en animation, tous genres confondus.

Les films devront être inédits en salle de cinéma, mais sans contrainte de date de production, ni d'exclusivité en festival.

Sélection

Le comité de sélection est composé du directeur artistique du festival, Jérémy Cacheux, et de membres de l'association AUX FILMS DE LA MOINE.

Les films étrangers doivent obligatoirement être sous-titrés en français pour la présélection.

Les supports de visionnage des films non sélectionnés ne seront pas retournés par le festival.

Films sélectionnés

Le résultat de la sélection en compétition, composée de cinq à dix films, vous sera adressé **à partir de début mars 2020**.

Si le film a été retenu, nous vous demanderons de nous envoyer immédiatement par email des **photos libres de droits en bonne résolution** (et un dossier de presse s'il existe).

Les copies DCP des films sélectionnés doivent être envoyées (en VOSTF obligatoire pour les films étrangers) pour le vendredi 13 mars 2020 à l'adresse suivante :

Association AUX FILMS DE LA MOINE, Festival Adaptations, Cinéma CINEMOVIDA,
CC « Les Arcades Rougé », 30 rue bretonnaise, 49 300 CHOLET, FRANCE.

Récompenses

Deux prix sont attribués aux réalisateurs lauréats :

- . Prix du Public - vote des spectateurs à la fin de chaque séance
- . Prix du Jury Lycéen - constitué d'adolescents du choletais

La remise des récompenses se déroulera le samedi 4 avril 2020 au cinéma CINEMOVIDA de Cholet.

Conditions relatives à la présence des réalisateurs

Le festival prend en charge l'hébergement des réalisateurs (ou membres de l'équipe) en compétition sur la base d'une à deux personne(s) et d'une nuit, avec participation au déplacement sur la base d'un aller/retour Paris-Cholet en TGV 1ère classe, dans la limite du budget disponible.

Droit à la diffusion

Il ne sera pas accordé de contrepartie financière aux ayant-droits, qui s'engagent à céder les droits de diffusion de leurs films au Festival **Adaptations** du 13 mars au 12 avril 2020 inclus, pour les projections du festival et le droit de reproduction d'images ou d'extraits de ces films inférieurs à 5 min pour diffusion dans la presse, sur les chaînes TV et sur Internet.

Retour des supports

Le support de projection DCP vous sera retourné sous huit jours après la clôture de la manifestation en colis suivi Colissimo ou par transporteur. Les supports de visionnage ne seront pas retournés, sauf demande express, au tarif postal ordinaire.

Annulation

En cas de problème majeur indépendant de sa volonté, le Festival Adaptations se réserve le droit d'annuler la manifestation.



FESTIVAL DE CINEMA **ADAPTATIONS**

CHOLET du 27 mars au 5 avril 2020 - 8^e éd.

COMPÉTITION de longs-métrages : adaptations d'œuvres littéraires
> **Date limite d'inscription : mardi 11 février 2020**

FICHE D'INSCRIPTION

Merci de remplir LISIBLEMENT les rubriques ci-dessous afin d'éviter toute erreur préjudiciable à votre bonne information en cas de sélection du film proposé.

Joindre support de visionnage DVD, Blu-Ray, fichier numérique sur clé USB, lien à télécharger ou lien de visionnage en ligne, fiche technique et courte bio-filmographie du réalisateur.

TITRE DU FILM :

Date d'achèvement :

Durée :

Genre :

Nationalité :

Pour rappel - format de projection : DCP.

De quelle œuvre littéraire le film est-il adapté ?

Synopsis (possibilité de joindre un document séparé) :

REALISATEUR (barrer la mention inutile) : Madame - Monsieur

Prénom et Nom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

PRODUCTEUR ou DISTRIBUTEUR (barrer la mention inutile)

Prénom et Nom :

Société :

Téléphone :

Email :

Adresse :

Le film a-t-il été sélectionné dans d'autres festivals (si oui, merci de préciser lesquels) ?

Le film a-t-il reçu des Prix ?

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus. J'ai lu et j'accepte sans réserve les conditions de participation à la compétition de longs-métrages du 8^e festival **Adaptations** de Cholet.

Nom :

Qualité :

À :

Date :

Signature de l'ayant-droit précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » (obligatoire) :